

Macron en passe

Avec 32 % des voix selon les dernières estimations, loin devant LR (21,2 %), le FN (13,9%) et le PS (10%), le parti du Président est en marche vers une majorité absolue au Palais-Bourbon

Le parti du président Emmanuel Macron se dirige vers une victoire écrasante aux législatives après le premier tour hier, marqué par une débâcle historique du PS, un net revers pour la droite et le FN et une abstention record, un électeur sur deux ayant boudé les urnes (50,2%). Le taux le plus élevé depuis 1958.

Selon les premières estimations par sièges des sondeurs, le mouvement présidentiel, La République en marche ! (REM), et son allié du MoDem raviraient, au second tour dimanche, entre 390 et 445 des 577 sièges de l'Assemblée nationale, culminant très nettement au-dessus de la majorité absolue (289 élus).

Sollicité, hier soir, par l'Agence France Presse, l'Elysée n'entend « pas faire de commentaire sur la soirée électorale ». Le Premier ministre Edouard Philippe a, pour sa part, estimé que les Français avaient confirmé leur « attachement dans le projet de renouvellement, de rassemblement et de conquête » de M. Macron. « Rien n'est joué, il faut rester mobilisé », a cependant tempéré le porte-parole du gouvernement Christophe Castaner.

Effondrement du PS

Le Parti socialiste, qui contrôlait la moitié de l'Assemblée sortante, s'effondrerait autour de 15 à 40 sièges, soit encore moins que les 57 de la débâcle de 1993. C'est un « recul sans précédent de la gauche », a reconnu son Premier secrétaire Jean-Christophe Cambadélis, qui a mis en garde contre le risque de « l'unanimité » au Parlement. La droite, qui espérait priver le nouveau président Macron de ma-

jorité, terminerait avec 80 à 132 élus LR et UDI. Dont une partie devrait soutenir la majorité présidentielle. Un score « décevant pour notre famille politique », a convenu l'ancien président de l'Assemblée Bernard Accoyer.

Chef de la campagne LR-UDI, François Baroin a appelé à la mobilisation pour éviter des « pouvoirs concentrés » dans « un seul et même parti ».

Le FN en net repli

Quant au Front national, un mois après son score record au second tour de la présidentielle, il obtiendrait seulement 1 à 10 sièges, contre 2 lors de la précédente législature. Avec un score de 13 à 14%

très éloigné du score de Marine Le Pen au premier tour de la présidentielle (21,30 %). C'est « une déception », a reconnu son vice-président Florian Philippot : la barre des quinze députés pour former un groupe avait longtemps constitué un objectif minimal.

M^{me} Le Pen, arrivée « largement en tête » dans le Pas-de-Calais, a elle centré sa riposte sur le « taux d'abstention catastrophique » qui « pose la question du mode de scrutin » majoritaire. [lire en page suivante] La France insoumise de Jean-Luc Mélenchon, obtiendrait, elle, 10 à 23 fauteuils, PCF inclus. Mais « la division des forces de gauche se paie très cher », a regretté le dirigeant communiste Pierre Laurent, criti-

quant le refus d'alliance de M. Mélenchon, qui avait réuni plus de 19 % des voix au premier tour de la présidentielle.

« L'immensité de l'abstention montre qu'il n'y a pas de majorité pour détruire le Code du travail », a jugé M. Mélenchon qui, contrairement à la présidentielle, a immédiatement appelé ses électeurs à « ne jamais permettre l'élection d'un candidat Front national ».

Pour la première fois de l'histoire de la V^e République, l'abstention aux législatives dépasserait la barre des 50 % au premier tour.

Au terme d'une campagne atone qui a vu la REM creuser nettement l'écart sur ses rivaux, l'abstention pulvérise le précédent record pour



un premier tour, qui remontait à 2012 (42,8%, puis 44,6% au second tour). En voix, la REM arrivait, à 22 h, nettement en tête (32%), devant LR-UDI (21,2 %) et le FN (13,9 %). Le PS et son allié PRG obtiendraient 10 % et sont légèrement devancés en voix par La France insoumise (10,9 %) de Jean-Luc Mélenchon. Interrogé hier soir, Alain Juppé, maire de Bordeaux LR, a parlé d'une « vague » qu'il conviendrait de relativiser, vu la faiblesse de la participation. « On a déjà vu un ressac au second tour », veut croire l'ancien Premier ministre...

Renouvellement historique en vue

Le parti macroniste est en passe d'obtenir une des plus larges majorités de la V^e République, sans effacer le record de l'UDF-RPR en 1993 (484 sièges). En revanche, il peut espérer battre le record de sièges pour un seul parti, détenu par l'UMP en 2002 (365 sièges).

L'Assemblée nationale sera profondément renouvelée à l'issue du second tour dimanche : quelque 224 députés sortants ne se représentaient pas.

Fort de cette probable solide majorité à l'Assemblée, Emmanuel Macron aura les mains libres pour appliquer son programme. Dans les prochaines semaines, le Parlement devra examiner la prorogation de l'état d'urgence jusqu'au 1^{er} novembre, ainsi que le projet de loi sur la moralisation de la vie publique et les ordonnances de la réforme du droit du travail par ordonnances, le premier grand chantier économique et social du quinquennat.



Par
**MICHÈLE
COTTA**

Le renouvellement est bien là !

Pari plus que réussi pour le Président de la République : les candidats de La République en Marche ! – pour moitié venus de la société civile, souvent inconnus des électeurs –, sont largement en tête du premier tour d'hier. Les six ministres qui avaient choisi de solliciter à nouveau les suffrages des électeurs, y compris Richard Ferrand, sont en bonne position pour l'emporter au second tour. Le renouvellement annoncé est bien là. Le « dédagisme » a fait le reste.

« Les Républicains, le Front national et surtout les socialistes sont lourdement pénalisés. »

Les Républicains, le Front national et surtout les socialistes sont lourdement pénalisés. Seule émerge la France insoumise de Jean-Luc Mélenchon, en tête à Marseille. Son parti est le seul à pouvoir se prévaloir d'un progrès par rapport à 2012. Quant à Marine Le Pen, elle domine nettement le combat dans sa circonscription du Nord, mais le FN n'en tire pas parti sur le plan national. Et si le second tour conforte le premier, – ce qui n'est jamais sûr – Emmanuel Macron et son Premier ministre sont assurés d'une majorité plus que confortable, dont on ne pouvait pas, hier soir, préciser les contours exacts, mais qui pourrait être écrasante,

entre 390 et 430 sièges. Ce que l'on a pu mesurer, en revanche, tout au long de la journée d'hier, c'est le fort niveau d'abstention. Moins de 50 % des Fran-

çais se sont déplacés dimanche. C'est un record sous la V^e République. Même si l'on assiste, depuis plusieurs années, à un déclin progressif du nombre des électeurs, le chiffre d'aujourd'hui est préoccupant, tant il révèle chez les Français d'indifférence à la consultation législative, et de manque d'enthousiasme.

Les raisons de cette faible participation sont, évidemment, multiples. La lassitude, d'abord, après une année politique chargée : depuis la primaire de la droite et du centre en novembre dernier, en passant par celle de la gauche en janvier jusqu'à la présidentielle de mai, les Français n'ont cessé de voter. La campagne législative elle-même, ensuite, marquée par la déconfiture des partis dits de gouvernement, PS et LR, qui n'ont pas su exactement quelle stratégie adopter face à un gouvernement composé de personnalités venues de la droite, derrière le Premier ministre Edouard Philippe, de la gauche et du centre. L'essentiel n'est peut-être pas là : certains des votants d'hier ont sans doute

l'impression qu'après avoir porté Emmanuel Macron à l'Elysée il y a à peine plus d'un mois, ils ont fait l'essentiel du travail. Quant à ceux qui n'avaient pas voté pour lui en mai dernier, ils ont jugé qu'il leur était inutile de se déplacer dimanche, les jeux leur paraissant faits, et trop bien faits, pour les candidats de la République en marche ! C'est un enseignement inéluctable : l'élection présidentielle est la bataille politique essentielle. Les élections législatives, qui ont lieu quelques jours après seulement, n'en sont qu'un pâle reflet. Reste que le chiffre obtenu sur le plan national par La République en marche !, de plus de dix points supérieur à celui des Républicains, donne à ses candidats un avantage majeur pour le deuxième tour. C'est que seuls resteront en piste ceux d'entre eux qui ont atteint dans leur circonscription, vu le chiffre de la participation, 25 % des suffrages. Peu de triangulaires à attendre donc, un maximum de duels où La République en marche ! sera opposé à LR ou au Front national.

de plier le match

Six ministres en ballottage

Et aussi...

Six ministres du gouvernement d'Edouard Philippe mettent leur poste ministériel en jeu à l'occasion de ces élections législatives. En cas de défaite, ils devront démissionner, a déjà prévenu l'Elysée. Une règle non-écrite qui est devenue l'usage et se perpétue. Alain Juppé en avait fait cruellement les frais en 2007 et François Hollande avait reconduit cette pratique en 2012. Dix ans plus tard, Richard Ferrand, Bruno Le Maire, Christophe Castaner, Marielle de Sarnez, Mounir Mahjoubi et Annick Girardin mettent en jeu leur maroquin lors de ce double scrutin.



Richard FERRAND (33,93 %)
EN BALLOTTAGE FAVORABLE



Bruno LE MAIRE (44,46 %)
EN BALLOTTAGE FAVORABLE



Christophe CASTANER (44,04 %)
EN BALLOTTAGE FAVORABLE



Marielle DE SARNEZ (40,71 %)
EN BALLOTTAGE FAVORABLE



Mounir MAHJOUBI (41,05 %)
EN BALLOTTAGE FAVORABLE



Annick GIRARDIN (41,59 %)
EN BALLOTTAGE DIFFICILE

► Richard FERRAND

Malgré les affaires, et l'ouverture d'une enquête préliminaire par le parquet de Brest, Richard Ferrand est encore soutenu par ses électeurs. Le ministre de la Cohésion des territoires est arrivé en tête au premier tour dans la sixième circonscription du Finistère avec 33,93 %, selon des résultats partiels. Il devance la candidate Les Républicains Gaëlle Nicolas, qui a obtenu 18,1 % des voix. Le ministre de la cohésion des territoires est bien parti pour être réélu.

► Bruno LE MAIRE

Élu avec près de 58 % des voix en 2012, Bruno Le Maire a pris un risque en devenant ministre de l'Économie d'Emmanuel Macron. En entrant au gouvernement d'Edouard Philippe, l'ancien candidat à la primaire de la droite a lâché son étiquette LR pour la troquer contre l'étiquette La République en marche ! Un risque bien maîtrisé : Bruno Le Maire, remporte 44,46 % des voix dans la première circonscription de l'Eure, devant la candidate du Front national Fabienne Delacour, à 22,09 %. Il est en position très favorable pour le second tour.

► Christophe CASTANER

Dans la deuxième circonscription des Alpes-de-Haute-Provence, le porte-parole du gouvernement, Christophe Castaner, est en ballottage favorable après ce premier tour. Le candidat de La République en marche ! a obtenu 44,04 % des voix, devant le candidat de la France insoumise, Léo Walter (16,55 %). Le candidat Front national, avec 13,58 % des suffrages, n'a pas réussi à se qualifier.

► Marielle DE SARNEZ

Ce premier tour sentait le roussi pour Marielle de Sarnez. Après un courrier de dénonciation émis par une eurodéputée du Front national à l'encontre de « plusieurs élus français au Parlement européen », le parquet de Paris a ouvert une enquête

préliminaire pour « abus de confiance » visant dix-neuf parlementaires européens, dont Marielle de Sarnez (MoDem). Mais cela n'a pas eu un impact sur le choix des électeurs. Dans la onzième circonscription de Paris, la ministre chargée des Affaires européennes, sous les couleurs REM, serait loin devant le célèbre avocat pénaliste Francis Szipiner, candidat des Républicains (40,71 % contre 17 %). Le député socialiste sortant, Pascal Cherki, aurait franchi la barre des 15 % de suffrages et ne serait pas en position de se maintenir au second tour.

► Mounir MAHJOUBI

Le tombeur du patron du Parti socialiste, Jean-Christophe Cambadélis, dans la seizième circonscription de Paris, s'appelle Mounir Mahjoubi.

Le secrétaire d'Etat chargé du Numérique recueille 40 % des voix contre 10 % pour le candidat du PS. Le second tour devrait voir s'affronter Mounir Mahjoubi et Sarah Legrain (20 %) représentante de La France insoumise.

► Annick GIRARDIN

Elue à Saint-Pierre-et-Miquelon depuis 2007, Annick Girardin, la ministre de l'Outre-mer, est en ballottage difficile pour le second tour. Elle a recueilli 41,59 % des voix face à son concurrent Stéphane Lenormand (Archipel Demain), également à 41,59 %. Le candidat divers droite Denis Vigneau-Dugué recueille 10,80 %, et son attitude sera déterminante pour le second tour.

P.-R. D.
(avec AFP)

► Najat VALLAUD BELKACEM

C'est très mal parti pour l'ancienne ministre de l'Éducation nationale... Dans la 6^e circonscription du Rhône, Najat Vallaud-Belkacem est sérieusement distancée par Bruno Bonnelli. Le candidat REM obtiendrait, selon les dernières estimations, 36,61 % contre 16,55 % pour la candidate socialiste.

► Cécile DUFLOT

La claque ! Cécile Duflot, ancienne ministre du Logement et de l'Égalité des territoires, députée sortante dans la 6^e circonscription de Paris (sous l'étiquette d'Europe écologie-Les Verts) a été éliminée au premier tour. Elle a obtenu seulement 14,75 % face au candidat REM Pierre Person (38 %).

► Benoît HAMON

Fin de partie pour Benoît Hamon. L'ancien candidat PS à la présidentielle est éliminé (22,61 %) dès le premier tour en arrivant 3^e dans la 11^e circonscription des Yvelines (Trappes, Elancourt), derrière le candidat LR-UDI (22,85 %). La candidate REM obtiendrait 33,01 %.

► Marisol TOURAINE

L'ancienne ministre de la Santé arriverait en tête (28,54 %) dans la 3^e circonscription d'Indre-et-Loire)

► Gilbert COLLARD

Dans la seconde circonscription du Gard, Gilbert Collard, soutenu par le FN, obtiendrait 32,27 % contre 32,16 % pour Marie Sara (REM). P.-R. D.

VALLS EN TÊTE DANS L'ESSONNE

Il la sentait « bien », cette élection, selon ses propres termes, et il avait raison. Hier soir, à 22 h 35, selon BFMTV, Manuel Valls [photo AFP], est qualifié pour le second tour des élections législatives. Le candidat PS de la première circonscription de l'Essonne, maire d'Evry, est talonné par la candidate de la France insoumise Farida Amrani. Toutefois, les premiers chiffres du ministère de l'Intérieur sur 17 % des inscrits tend à changer la donne : Valls remporterait 24,77 % des, LR 15,33 %, FI 13,87 %, FN 13,59 % et Dieudonné 2 %. La France Insoumise serait donc éliminée.



Marine Le Pen appelle à « une forte mobilisation »

Marine Le Pen [photo AFP] a annoncé, hier, qu'elle était arrivée « largement en tête » au premier tour des élections législatives, avec près de 45% des voix, dans la 11^e circonscription du Pas-de-Calais, qui comprend notamment son fief d'Hénin-Beaumont. La présidente du Front national a estimé que le « taux d'abstention catastrophique doit poser la question du mode de scrutin », arguant que « cette forte abstention « pénalise » son mouvement.

Marine Le Pen (FN) appelle les « électeurs patriotes » à « une forte mobilisation » au second tour afin d'« envoyer des députés prêts à s'opposer à la poli-



tique mondialiste » d'Emmanuel Macron. « Les électeurs patriotes [...] doivent massivement se rendre aux urnes dimanche », a déclaré Marine Le Pen.

« Saccage du droit du travail »

La victoire de députés frontistes au second tour, est « essentielle », selon elle, contre le président Emmanuel Macron, qui prépare « un saccage du droit du travail », et entend « se soumettre à la politique d'austérité [...] réclamée par M^{me} Merkel ». Les députés frontistes, assure M^{me} Le Pen « proposeront des solutions radicalement différentes tournées vers des ob-

jectifs essentiels : croissance, emploi, pouvoir d'achat, sécurité et défense de notre identité nationale ». « Le taux d'abstention très élevé de ce premier tour montre que nous avons des réserves de voix considérables », a-t-elle également ajouté.

L'enjeu pour la patronne du FN était de prendre la tête du groupe parlementaire nationaliste et batailler avec Emmanuel Macron au Palais-Bourbon. Mais selon les projections fondées sur les premières estimations, le Front national obtiendrait entre 3 à 10 sièges, soit moins que les 15 députés nécessaires à la constitution d'un groupe. La dirigeante frontiste avait estimé que « le problème de la démocratie » en France serait posé dans le cas contraire.